

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20120127-2012_B007-DE
Date de télétransmission : 03/02/2012
Date de réception préfecture : 03/02/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JANVIER 2012
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCIEL

2012_B007

OBJET : Développement économique et Emploi - Tourisme - Attribution d'une subvention pour l'organisation du Salon de la Nature et du Terroir sur la commune de Saint-Estève-Janson

Le 27 janvier 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 janvier 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MANCIEL Joël, vice-président, Beaucueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine – JOISSAINS-MASINI Maryse, président, donne pouvoir à CHORRO Jean – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis – SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à CHARRIN Philippe – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

Excusé(e)s :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 27 JANVIER 2012

Rapporteur : Jean-David CIOT

Thématique : Développement Economique et Emploi - Tourisme

Objet : Attribution d'une subvention pour l'organisation du Salon de la Nature et du Terroir sur la Commune de Saint-Estève-Janson
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit de répondre favorablement à une demande de subvention de 1 000 € en provenance de l'Association Aixoise d'Animations Touristiques (AAAT). Cette association organisera son premier Salon de la Nature et du Terroir le 18 mars 2012 sur la Commune de Saint Estève Janson avec l'aide de l'Office de Tourisme de Pertuis. Son objectif est de développer le tourisme local et de promouvoir artisanat et production agricole locaux.

L'association Aixoise d'Animations Touristiques (AAAT) a été créée il y a un an (janvier 2011) dans le but de développer le tourisme local et de promouvoir l'artisanat et les producteurs agricoles du territoire.

A cet effet, elle organisera le Salon de la Nature et du Terroir sur la Commune de Saint-Estève-Janson le dimanche 18 mars 2012. Ce salon Grand Public devrait accueillir plus d'une vingtaine d'exposants installés sur le territoire communautaire.

A ce titre, elle est soutenue opérationnellement par la Chambre d'Agriculture, la Commune de Saint Estève Janson ainsi que l'Office Municipal de Tourisme d'Aix-en-Provence et l'Office de Tourisme de Pertuis chargé de coordonner les actions de développement touristique sur le bassin de vie du Val de Durance.

Dans ce contexte, la Communauté a été saisie d'une demande de subvention de 1 000 €, soit 35 % du budget prévisionnel de fonctionnement (2 841 €).

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention solicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
201 2- 000 81	18 mars 2012	Association Aixoise d'Animations Touristiques (AAAT)	Création d'évènements pour développer le tourisme local	NON	2 841 €	1 000 €	1 000 €	NON

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission du Développement Economique en date du 12 janvier 2012 ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de la subvention de 1 000 € (mille euros) à l'Association Aixoise d'Animations Touristiques (AAAT) ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 3T 95-6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Dimanche 18 mars 2012
Lieu(x) de réalisation	Saint Estève Janson
Contenus et objectifs de l'action	Découverte produits et métiers du tenon
Public(s) ciblé(s)	Grand Public
Nombre de participants / exposants	Entre 18 et 25
Nombre de spectateurs / visiteurs	Entre 600 et 800
Durée de l'action	une journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 15... €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DEPENSES = RECETTES (ne pas indiquer les centimes d'euros)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	100	Vente (stand, exposants)	300
Prestations de services		Autres produits	290
Matières et fournitures	50	Cotisations (adhérents + sympathisants)	330
Services extérieurs		Apport personnel	
Locations	245	Subventions demandées :	
Entretien		Etat (à détailler)	
Assurances	400		
		Région (s)	
		Département (e)	
		Commune (s)	
			
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	1000
Honoraires	390	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	304	Fonds Européens	
Déplacements, missions	150	Emplois Aides (ex CHASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	991
		partenaires et sponsors	
Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux	502		
Téléphone	100		
TOTAL CHARGES :	2841	TOTAL PRODUITS :	2841

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévoles
Mises à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Donc en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de € représente % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / total des produits x 100)

OBJET : Développement économique et Emploi - Tourisme - Attribution d'une subvention pour l'organisation du Salon de la Nature et du Terroir sur la commune de Saint-Estève-Janson

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix

Maryse JOISSAINS-MASINI



03 FEV. 2012